

VI

L'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures du Canada

Ottawa, le 26 mars 1973

N° 30/73

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° FLA-183 du 26 mars 1973 dont voici
le texte:

(Voir la Note canadienne n° FLA-183 du 26 mars 1973)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'entente proposée dans votre Note agréée
au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et que votre Note et la
présente Note en réponse constitueront une entente entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma
très haute considération.

RUPPRECHT VON KELLER

L'honorable
Mitchell Sharp, C.P.,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.